



HAL
open science

Insertion des sortants du secondaire : la voie professionnelle reste un atout

Olivier Joseph, Manon Olaria, Arthur Sawadogo

► To cite this version:

Olivier Joseph, Manon Olaria, Arthur Sawadogo. Insertion des sortants du secondaire : la voie professionnelle reste un atout. *Céreq Bref*, 2023, 433, pp.1-4. 10.57706/cereqbref-0433 . halshs-03979128

HAL Id: halshs-03979128

<https://shs.hal.science/halshs-03979128v1>

Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Enquête 2020 auprès de la Génération 2017

Insertion des sortants du secondaire, la voie professionnelle reste un atout



Olivier JOSEPH
Manon OLARIA
Arthur SAWADOGO
(Céreq)

Bacheliers, titulaires de CAP issus de formation en alternance ou de la voie scolaire, non-diplômés ayant ou non achevé leur formation... Les premières années de vie active des sortants du secondaire portent la marque de la diversité de leurs parcours scolaires. Détenir un diplôme, avoir connu une acculturation au monde de l'entreprise, *via* l'alternance ou un stage par exemple, sont des facteurs favorisant les trajectoires en emploi. Celles-ci passent par certains secteurs d'activité recrutant et fidélisant une main-d'oeuvre débutante.



ENQUÊTE GÉNÉRATION
2017

ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE

NON-DIPLÔMÉS

INSERTION
PROFESSIONNELLE

EMPLOI DES JEUNES

RELATION FORMATION-
EMPLOI

SECTEUR ÉCONOMIQUE

Couvrant le second cycle de l'enseignement secondaire, accueillant plus de 2 millions de jeunes, le lycée connaît depuis plusieurs décennies des évolutions majeures tant dans l'offre de diplômes qu'il propose que dans l'organisation pédagogique des enseignements. Par ailleurs, la réforme de l'apprentissage de 2018 et l'octroi de fortes subventions aux entreprises formatrices dans le cadre du plan « 1jeune, 1solution » ont entraîné une explosion des effectifs d'apprentis depuis 2020, conduisant les pouvoirs publics à réinterroger le positionnement de la filière professionnelle sous statut scolaire. Une nouvelle réforme est annoncée pour 2023, avec pour objectifs de lutter contre le décrochage et d'améliorer la réussite aux diplômes, les conditions de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.

L'enseignement secondaire reste une voie de passage importante de la formation initiale au marché du travail puisque 44% des jeunes entrent pour la première fois dans la vie active en 2017 y avaient achevé leur scolarité. Au cours des trois années suivant leur sortie de formation, leur insertion sur le marché du travail est dans l'ensemble moins favorable que celle de leurs homologues sortis diplômés de l'enseignement supérieur. Mais, au sein même des sortants du secondaire, d'importantes disparités de situations distinguent les jeunes selon leurs caractéristiques scolaires,

qu'elles concernent l'accès à l'emploi ou les conditions d'emploi une fois celui-ci obtenu. Ce constat souligne la forte hétérogénéité de cette population, pour laquelle certains parcours de formation apparaissent davantage porteurs d'opportunités dans le monde du travail que d'autres.

Le bac, premier diplôme des sortants du secondaire

Passeport pour l'enseignement supérieur, le baccalauréat s'est aussi imposé comme le diplôme le plus courant parmi les jeunes qui n'ont pas poursuivi d'études supérieures. Ainsi, près de la moitié des sortants de l'enseignement secondaire en 2017 arrivent dans le monde professionnel détenteurs du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent. Posséder le bac est devenu une norme sociale : la part de bacheliers parmi les sortants du secondaire gagne 11 points par rapport à celle de leurs aînés de la Génération 2010. Cette évolution est largement imputable à la progression de la part des diplômés de bac pro (+9 points), plus forte que celle des bacheliers généraux et technologiques (+2 points, voir graphique de l'encadré 3).

Trois facteurs expliquent cette évolution notable. Le premier se rapporte à la réforme de la voie professionnelle de 2009, marquée par la fin du BEP comme sas d'accès au bac pro, auquel les jeunes

1 La population des bacheliers

Une partie des bacheliers entrent directement sur le marché du travail, d'autres poursuivent dans l'enseignement supérieur et y obtiendront un diplôme, alors que d'autres encore en sortiront sans l'avoir obtenu. Ces derniers, dits de niveau 4 plus, représentent environ 100 000 individus, soit 13 % de la Génération 2017. Les trois-quarts sont titulaires d'un bac général ou technologique (77 %), et 23 % d'un diplôme professionnel de niveau 4 (pour l'essentiel un baccalauréat professionnel). Ils ne sont pas pris en compte dans le champ des sortants de l'enseignement secondaire sur lesquels porte ce *Céreq Bref*.

Bacheliers sortants du secondaire et bacheliers sortants du supérieur sans y avoir obtenu de diplôme n'arrêtent pas leurs études pour les mêmes raisons. Si le souhait de travailler est le motif le plus courant, il est plus fréquemment évoqué par les premiers (80 %) que par les seconds (63 %). Les jeunes ayant mis fin à leurs études sitôt le bac obtenu sont également nombreux à déclarer avoir atteint le niveau de diplôme souhaité (68 %), signe d'une interruption volontaire des études. À l'inverse, les jeunes ayant échoué dans le supérieur ne sont que 17 % à signaler ce motif.

Les contraintes externes (motif financier 24 %, éloignement des établissements d'enseignement supérieur 9 %, ou encore refus dans une formation 13 %) sont moins évoquées. Cependant, la part des jeunes déclarant n'avoir pu poursuivre les études qu'ils espéraient s'avère deux fois plus élevée parmi les bacheliers non diplômés de l'enseignement supérieur que parmi les bacheliers sortis directement après le bac (17 % contre 8 %).

accèdent désormais directement après la troisième. Les deux autres facteurs concernent la tendance à l'allongement des études au sein des générations les plus récentes et les politiques de lutte contre le décrochage. Ils conduisent à un recul du poids des sorties sans diplôme (de 17 % à 13 % entre les Générations 2010 et 2017) et à une augmentation de la part de jeunes qui s'engagent dans l'enseignement supérieur, sans forcément y réussir (voir encadré 1).

Parallèlement, la part des jeunes sortants diplômés d'un titre de niveau 3 diminue (23 % contre 31 % dans la Génération 2010), sous l'effet de la disparition du BEP. Si l'orientation dans la voie professionnelle en fin de collège destine désormais davantage les jeunes au bac pro qu'au CAP, le niveau 3 demeure cependant celui où la part de l'alternance est la plus élevée.

En dépit des politiques de lutte contre le décrochage scolaire, les jeunes sortis sans diplôme constituent toujours 31 % des sortants de l'enseignement secondaire. Tous les jeunes non-diplômés ne sont pas sur un pied d'égalité : parmi eux, deux tiers ont interrompu leurs études sans aller au bout de la formation (les non-diplômés d'année non terminale). Ces derniers voient leur part augmenter de cinq points entre les Générations 2010 et 2017, alors que celle des non-diplômés d'année terminale diminue.

Les sortants de l'enseignement secondaire regroupent ainsi des individus dissemblables en matière de bagage scolaire et de voie de formation.

Les enseignements dont ils ont bénéficié mixent de façon variable formations théoriques et apprentissages pratiques en milieu professionnel. Ils se déroulent dans le cadre de l'alternance pour les uns, avec pour support un contrat de travail, ou dans le cadre de la voie scolaire pour les autres, adossés à des périodes de stages en milieu professionnel. Ces jeunes qui abordent le marché du travail en même temps vont, dans un certain nombre de procédures de recrutements, se trouver en concurrence les uns avec les autres. Au-delà de leur éventuel diplôme, leur capital social, leur savoir-être, leur degré d'acculturation au monde du travail et leurs compétences vont contribuer à les distinguer.

Une insertion qui souligne la hiérarchie des diplômes et des voies de formation

À la sortie de formation, les disparités d'accès à un premier emploi s'avèrent très importantes. D'un côté, plus d'un tiers des jeunes sortant du secondaire ont accédé directement à l'emploi, dès la fin de leurs études, quand 17 % n'auront jamais occupé d'emploi au cours de leurs trois premières années de vie active. Au cours des six premiers mois, 48 % n'ont été ni en emploi ni en formation. C'est particulièrement le cas des jeunes sans diplôme (plus de sept sur dix), beaucoup moins celui des bacheliers professionnels. Ces constats, qui caractérisent les tout premiers pas sur le marché du travail, préfigurent des processus d'insertion disparates, et qui se révèlent encore inachevés après trois années sur le marché du travail pour une partie des jeunes. Ainsi, en octobre 2020, l'emploi concerne presque six sortants du secondaire sur dix, alors que le taux de chômage se situe à 32 %, avec des différences très marquées selon le niveau de diplôme et la voie de formation.

Entre les premiers pas et la situation en octobre 2020, l'analyse des trajectoires types sur les trois années qui suivent la sortie de formation initiale (voir encadré 2) met en évidence une variété de parcours professionnels. Durant cette période, près de la moitié des sortants du secondaire (48 %) ont connu une trajectoire dominée par l'emploi, alors que 28 % ont été durablement au chômage ou inactifs. Par ailleurs, 8 % des jeunes ont un parcours marqué par une reprise d'études ou de formation, et 16 % ont connu une trajectoire non linéaire, marquée par un accès tardif au marché du travail ou, à l'inverse, une sortie durable de l'emploi.

Posséder un diplôme constitue la première clé majeure de différenciation. Ainsi, seuls un quart des jeunes non diplômés ont connu une trajectoire dominée par l'emploi, soit moitié moins que leurs homologues titulaires d'un CAP ou autre diplôme de niveau 3. Toutefois, les jeunes sans diplôme ne rencontrent pas tous les mêmes obstacles. Les

sortants non diplômés d'une année non terminale se démarquent par des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi plus fortes encore que celles des autres non-diplômés, puisque seulement 19 % relèvent d'une trajectoire dominée par l'emploi contre 38 % pour les seconds.

Parmi les diplômés de la filière professionnelle, le niveau du diplôme joue également : un détenteur de CAP sur deux a connu une trajectoire dominée par l'emploi contre six jeunes bacheliers professionnels sur dix. Au niveau s'ajoute la voie de formation, l'alternance favorisant les trajectoires dominées par l'emploi. Parmi les détenteurs d'un CAP, 63 % des ex-alternants sont dans ce type de trajectoire favorable contre 43 % des formés par la voie scolaire. C'est aussi le cas de 77 % des bacheliers professionnels formés en alternance contre 59 % de ceux issus de la voie scolaire.

Enfin, les bacheliers généraux et technologiques, dont le diplôme est totalement (bac général) ou essentiellement (bac techno) à vocation propédeutique, accusent un déficit de 10 points dans la fréquence des trajectoires dominées par l'emploi à durée indéterminée (EDI) par rapport aux titulaires du bac pro, diplôme à visée professionnelle (36 %). D'une manière générale, la préparation au marché du travail, *via* des modalités organisées dans le cadre de la formation (alternance, stages, enseignements professionnels, etc.) ou à l'initiative des individus (travail en cours d'études), se révèle précieuse à l'entrée dans la vie active. En effet, 25 % des jeunes ont occupé leur premier emploi chez un employeur qui les avait déjà accueillis pendant leur formation, soit à l'occasion d'un stage, d'une formation par alternance ou d'un emploi exercé en parallèle des études. Ce constat rappelle que les premiers emplois occupés en début de vie active relèvent souvent d'une logique de proximité avec le monde du travail au cours des études.

2 L'enquête Génération

Entre l'automne 2020 et le printemps 2021, le Céreq a interrogé, dans le cadre de son dispositif d'enquête Génération, 25 000 jeunes sortis du système éducatif au cours de l'année scolaire 2016-2017. Cet échantillon est représentatif des 746 000 primo-sortants de formation initiale au niveau national.

Les jeunes ont été interrogés sur leur parcours scolaire et leurs trois premières années de vie active, à l'aide d'un calendrier mensuel qui retrace finement leurs activités au cours de la période : emploi à durée indéterminée, emploi à durée déterminée (CDD, intérim, contrat aidé, etc.), chômage, formation et situations en marge du marché du travail. L'enquête vise ainsi à étudier les différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale et de diverses caractéristiques individuelles.

La diversité des parcours pendant la période d'insertion est mise en évidence par la construction de neuf trajectoires-types à partir d'une méthode statistique de classification regroupant les individus selon la proximité de leurs situations.

Pour en savoir + sur Génération : www.cereq.fr

Une polarisation des emplois dans quelques secteurs

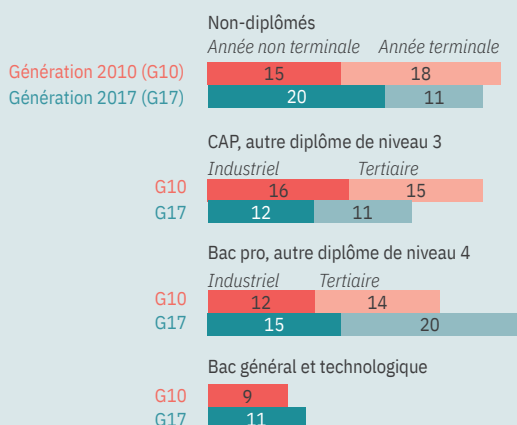
Trois secteurs d'activité regroupent à eux seuls les premiers emplois de près de 45 % des jeunes sortants du secondaire. Il s'agit du commerce (18 %), de l'industrie (14 %) et de l'hébergement-restauration (13 %). Cette distribution sectorielle diverge de celle de la population active dans son ensemble ; les principaux écarts se situent dans le commerce (+5 points) et l'hébergement-restauration (+9 points), traditionnellement recruteurs de main-d'œuvre débutante.

Données complémentaires en supplément numérique consultable sur www.cereq.fr

Trois ans après leur entrée dans la vie active, les jeunes se distribuent globalement dans les mêmes secteurs d'activité, et dans des proportions similaires. Si des mobilités sont observables entre le premier emploi et celui occupé en octobre 2020, la rétention sectorielle constitue le trait dominant. Parmi les individus en emploi à cette date, 66 % exercent dans le même secteur qu'au premier emploi. Dans le commerce, l'industrie et l'hébergement-restauration par

3 Profil des sortants de l'enseignement secondaire selon le plus haut diplôme

Évolution de la répartition des sortants (%)



	Part de femmes (%)		Part d'apprentis (%)	
	G10	G17	G10	G17
Aucun diplôme	36	40	25	17
Non-diplômés d'année non terminale	38	43	16	15
Non-diplômés d'année terminale	34	35	33	21
CAP-BEP, autre diplôme de niveau 3	45	42	44	44
Industriel	16	18	58	53
Tertiaire	75	70	29	33
Bac pro, BP, autre diplôme de niveau 4	48	47	36	29
Industriel	16	15	44	36
Tertiaire	75	69	29	24
Baccalauréat général et technologique	63	54	11	12
Ensemble	45	44	33	27

Lecture : 15 % des sortants du secondaire de la Génération 2010 étaient non-diplômés d'une année non terminale, pour 20 % de ceux de Génération 2017.

Champ : jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2017. Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

4 Situation sur le marché du travail des sortants du secondaire selon le plus haut diplôme obtenu

	A occupé son premier emploi dans une entreprise connue au cours des études ⁽¹⁾	N'a jamais travaillé	Trajectoire dominée par l'emploi	Situation en octobre 2020			
				En emploi	En EDI ⁽²⁾	Salaire médian ⁽²⁾ (euros)*	Taux de chômage
Aucun diplôme	13	34	25	36	48	1 220	53
<i>Non-diplômés d'année non terminale</i>	11	42	19	28	44	1 200	59
<i>Non-diplômés d'année terminale</i>	15	18	38	49	52	1 270	43
CAP-BEP, autre diplôme de niveau 3	26	15	50	58	60	1 310	33
<i>Industriel</i>	25	12	56	62	66	1 400	30
<i>Tertiaire</i>	27	18	44	53	62	1 215	38
Baccalauréat professionnel	29	8	61	69	61	1 400	23
<i>Industriel</i>	29	8	67	72	68	1 485	21
<i>Tertiaire</i>	31	8	57	66	55	1 325	24
BP, BT, autre diplôme de niveau 4	43	4	82	84	77	1 430	9
<i>Industriel</i>	45	4	83	86	ns	ns	9
<i>Tertiaire</i>	42	4	81	83	75	1 400	9
Baccalauréat général et technologique	21	8	56	65	51	1 330	20
Ensemble	25	17	48	57	59	1 350	32

Champ : jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 2017. (1) jeunes sortis de l'enseignement secondaire ayant connu au moins un emploi. (2) parmi ceux en emploi en octobre 2020.

Source : enquête Génération 2017, interrogation 2020, Céreq.

Génération

→ En savoir plus

[1] T. Couppié, E. Gaubert, E. Personnaz, « Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à... », *Cereq Bref* n°422, 2022.

[2] R. Antoine, A. Fauchon, « L'insertion professionnelle des lycéens professionnels de niveau CAP à BTS deux ans après leur sortie d'études en 2019 », DEPP, *Note d'information* n° 22.20, 2022.

exemple, ce taux est proche de la moyenne (entre 64% et 69%). Dans d'autres il s'en éloigne, à l'image de la construction où la rétention est plus forte (72%), ou du transport où elle est plus faible (55%). Cette rétention au cours des trois premières années de vie active peut être attribuable à un choix d'ancrage de la part des jeunes dans un secteur donné, et aux politiques d'entreprises qui privilégient la reconnaissance de l'expérience acquise dans le métier ou le domaine d'activité.

L'impact de la filière de formation

Les résultats montrent une relative proximité entre la filière de formation et le secteur du premier emploi. En octobre 2020, la moitié des jeunes formés dans la filière de la construction et du bâtiment exercent dans le secteur des travaux de construction. De leur côté, les jeunes issus des domaines de l'agro-alimentaire ou de la mécanique automobile occupent plus fréquemment un emploi dans le secteur qui place leur domaine de savoirs au cœur de leur activité (respectivement 75% et 68%).

Le couple diplôme-spécialité caractérisant le parcours scolaire tendrait à expliquer la bonne insertion des individus, notamment lorsqu'ils exercent dans le secteur cœur de métier. Pour autant, l'impact différencié de la conjoncture économique selon le secteur peut venir contrarier ce constat. Certaines filières de formation industrielles, à large dominante masculine (83% des diplômés dans le secondaire) offrent ainsi de meilleures perspectives d'emploi que

certaines filières tertiaires. En moyenne, en octobre 2020, 57% des jeunes sortants du secondaire travaillent et parmi eux 59% disposent d'un EDI ; les jeunes de la filière moteurs et mécanique automobile, en revanche, sont davantage en emploi (+10 points) dont les deux tiers en EDI. À l'inverse, ceux formés dans la filière commerce-vente accusent un écart de -7 points par rapport au taux d'emploi de l'ensemble et sont moins fréquemment en emploi pérenne (55% d'EDI).

Les sortants de l'enseignement secondaire de la Génération 2017 ont vécu une insertion dans un environnement économique d'abord favorable puis soudain en berne du fait de la crise sanitaire. Au final, six jeunes sur dix occupent un emploi et plus de la moitié sont en EDI en octobre 2020. Le parcours scolaire reste très déterminant : être sans diplôme constitue toujours un handicap, atteindre le bac, avoir validé une formation professionnelle ou encore avoir été formé par apprentissage constituent des atouts.

À l'effet du niveau de diplôme et de la détention ou non de ce dernier, s'ajoute celui de la filière et de la voie de formation professionnelle pour créer de fortes inégalités d'insertion parmi les jeunes issus de l'enseignement secondaire. Certains, insérés rapidement, sont gagnants quand d'autres devront faire encore preuve de patience et de ténacité pour atteindre une position professionnelle stabilisée. C'est à l'aune de ces inégalités et de leur évolution que méritera d'être observée la prochaine réforme de la voie professionnelle.

S'inscrire à la lettre d'information

DEPUIS 1971

Mieux connaître les liens formation - emploi - travail. Un collectif scientifique au service de l'action publique.

+ d'infos et tous les travaux sur www.cereq.fr



Établissement public national sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation et du ministère chargé de l'emploi.

BREF N°433|2023 Bulletin de Recherches Emploi Formation du Céreq

Directrice de la publication : Florence Lefresne
Secrétariat de rédaction et mise en page : Elsa Personnaz
Dépôt légal à parution / Publication gratuite / ISSN 0758-1858

Centre d'études et de recherches sur les qualifications
10, place de la Joliette CS 21321 • 13567 Marseille Cedex 02
T. +33 (0)4 91 13 28 28 • F. +33 (0)4 91 13 28 80



> Mise à jour de votre abonnement

